PICTET
Asset Management

# Pictet - Clean Energy Transition - P USD

Fiche technique mensuelle
destinée au marketing

Données au 30.05.2025

## OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

**Objectif**
Augmenter la valeur de votre investissement tout en s'efforçant d'avoir un impact environnemental positif.
**Indice de référence**
MSCI AC World (USD), un indice qui ne prend pas en considération les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Utilisé pour la surveillance des risques, l'objectif de performance et la mesure de la performance.
**Actifs en portefeuille**
Le Fonds investit au moins deux tiers de son actif net dans des actions d'entreprises qui contribuent à réduire les émissions de carbone, par exemple en privilégiant les énergies propres dans leur processus de production. Le Fonds peut investir dans le monde entier, y compris sur les marchés émergents et en Chine continentale.
**Processus d'investissement**
Dans le cadre de la gestion active du Fonds, le Gestionnaire d'Investissement utilise une combinaison d'analyse de marché et d'analyse fondamentale des sociétés afin de sélectionner les titres dont il estime qu'ils offrent des perspectives de croissance favorables à un prix raisonnable. Le Gestionnaire d'Investissement considère les facteurs ESG comme un élément fondamental de sa stratégie et s'efforce d'investir principalement dans des activités économiques qui contribuent à un objectif environnemental et social tout en évitant les activités ayant une incidence négative sur la société ou l'environnement. Les droits de vote sont exercés de manière méthodique, et un engagement avec les sociétés est possible en vue d'exercer une influence positive sur leurs pratiques en matière d'ESG. Pour de plus amples informations, voir le cadre d'exclusion intégré à la Politique d'Investissement Responsable*, catégorie de produits relevant de l'article 9 du SFDR. La composition du portefeuille n'est pas limitée par rapport à l'indice de référence, de sorte que la similitude des performances du Fonds avec celles de l'indice de référence peut varier.

* La Politique d'investissement responsable est disponible à l'adresse https://documents.am.pictet/library/en/other?documentTypes=RI_POLICY&businessLine=PAM

### Valeur de 100 USD investis depuis le 29.05.2015 (Net de frais*)

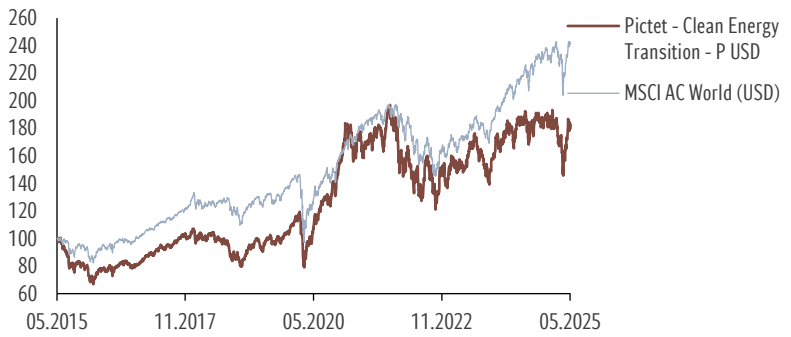


Indice actuel: MSCI AC World (USD) valable à partir du 14.05.2007

Source: Pictet Asset Management
*Frais courants réels inclus, mais hors frais de souscription/rachat et taxes à charge de l'investisseur.

## AVERTISSEMENTS EN MATIÈRE DE PERFORMANCE

Les données de performance publiées représentent des données du passé. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Il n'existe absolument aucune garantie d'atteindre des rendements similaires à l'avenir. La valeur et les revenus éventuels de vos investissements peuvent fluctuer avec la situation du marché, et vos investissements peuvent perdre tout ou partie de leur valeur. Le Fonds est susceptible d'être affecté par les fluctuations des taux de change. Ceux-ci peuvent engendrer un effet négatif sur la valeur ou les revenus du fonds.

## En bref

| | |
|---|---|
| VNI/action | USD 165.02 |
| Taille du fonds (Mio) | USD 3 032 |
| Positions | 40 |

## Classification SFDR[1]

| Article 6 | Article 8 | Article 9 |
|---|---|---|

## Catégorie de risque SRI[2]

| 1 | 2 | 3 | 4 | **5** | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

Risque plus faible — Risque plus élevé

## Informations générales

| | |
|---|---|
| Ouvert aux Inv. Particuliers | Oui |
| Forme juridique | Compartiment d'une SICAV |
| Statut réglementaire | OPCVM |
| Domicile | Luxembourg |
| Date de création | 14.05.2007 |
| Devise de la classe | USD |
| Devise du compartiment | USD |
| Dividende | Capitalisé |
| ISIN | LU0280430660 |
| Bloomberg | PFLCLNP LX |
| Indice de référence | MSCI AC World (USD) |
| Heure limite de transaction | T CET 13:00 |
| Date de règlement (souscription) | T+1 |
| Calcul de la VNI | Quotidien |
| Horizon d'investissement min. (année(s)) | 5 |

## Équipe de gestion

Xavier Chollet, Manuel Losa, Pam Liu, Guillaume Martin-Achard

1. Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Veuillez vous référer au glossaire.
2. La source de l'ISR est le dernier DIC publié pour la catégorie d'actions. Pour plus d'informations veuillez vous référer à la section Considérations sur les risques.

### Commissions applicables (%)

| | |
|---|---|
| Frais courants (OCR) | 1.99 |
| Commission de performance | - |
| Frais d'entrée max. [1] | 5.00 |
| Frais de sortie max.[1] | 1.00 |
| Frais de conversion max.[1] | 2.00 |

Source: Pictet Asset Management
Veuillez vous référer au glossaire pour la définition et à la méthode de calcul des frais de performance, le cas échéant.
[1]Frais prélevés par le distributeur.

### Caractéristiques du portefeuille

| | |
|---|---|
| Alpha (sur 3 ans) % | -6.30 |
| Beta (sur 3 ans) | 1.31 |
| Volatilité annualisée (sur 3 ans) % | 23.86 |
| Corrélation (sur 3 ans) | 0.86 |
| Ratio d'information (sur 3 ans) | -0.45 |
| Ratio de Sharpe (sur 3 ans) | 0.18 |

Source: Pictet Asset Management 30.05.2025

## PERFORMANCES

### Annualisée (%)

| | 1 AN | 3 ANS | 5 ANS | DEPUIS LE LANCEMENT |
|---|---|---|---|---|
| Fonds | -2.68 | 6.38 | 10.34 | 2.81 |
| Indice de référence | 13.65 | 12.30 | 13.37 | 6.60 |

### Cumulée (%)

| | DEPUIS DÉBUT D'ANNÉE | 1 MOIS | 3 MOIS | 6 MOIS | 1 AN | 2 ANS | 3 ANS | 5 ANS | DEPUIS LE LANCEMENT |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Fonds | -1.52 | 9.11 | 3.34 | -3.57 | -2.68 | 13.03 | 20.37 | 63.58 | 65.02 |
| Indice de référence | 5.32 | 5.75 | 2.52 | 2.83 | 13.65 | 40.42 | 41.62 | 87.26 | 216.62 |

### Année civile (%)

| | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Fonds | 4.10 | 27.17 | -26.38 | 11.74 | 52.34 | 34.45 | -18.83 | 24.41 | 2.09 | -12.52 |
| Indice de référence | 17.49 | 22.20 | -18.36 | 18.54 | 16.25 | 26.60 | -9.41 | 23.97 | 7.86 | -2.36 |

Source: Pictet Asset Management 30.05.2025

La performance passée ne saurait préjuger ou constituer une garantie des résultats futurs. La valeur et les revenus tirés des titres ou des instruments financiers mentionnés dans le présent document peuvent fluctuer à la hausse ou à la baisse, et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas la totalité du montant initialement investi. Veuillez consulter la section Considérations relatives aux risques et au prospectus pour plus d'informations.

## CONSIDÉRATIONS RELATIVES AUX RISQUES

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 an(s). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Ce produit peut être exposé à d'autres risques qui ne sont pas repris dans l'Indicateur synthétique de risque, par exemple:

- Risque de devise: lorsque votre devise de référence diffère de la devise de la catégorie d'actions, les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre devise; votre gain final dépendra donc du taux de change entre la devise de référence et votre devise locale.
- Risque des dérivés financiers: l'effet de levier résultant des instruments dérivés amplifie les pertes dans certaines conditions de marché.
- Risque de durabilité: les événements à risque liés aux ESG peuvent avoir un impact négatif important sur la valeur d'un investissement s'ils se produisent.

De plus amples informations sont disponibles dans le prospectus. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

## RÉPARTITIONS DU PORTEFEUILLE

### 10 principales positions (% des actifs)

| | |
|---|---|
| Broadcom Inc | 7.46 |
| Trane Technologies Plc | 4.68 |
| Linde Plc | 4.43 |
| Cie De Saint-Gobain Sa | 4.31 |
| Iberdrola Sa | 4.30 |
| Applied Materials Inc | 3.98 |
| Nxp Semiconductors Nv | 3.85 |
| Marvell Technology Inc | 3.75 |
| Eaton Corp Plc | 3.73 |
| Topbuild Corp | 3.71 |

### Secteur économique (% de l'actif)

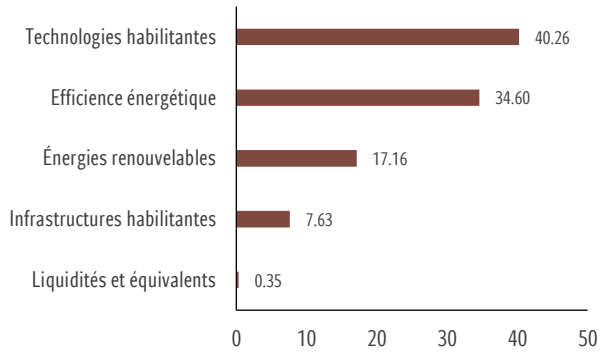


### Répartition géographique (% des actifs)

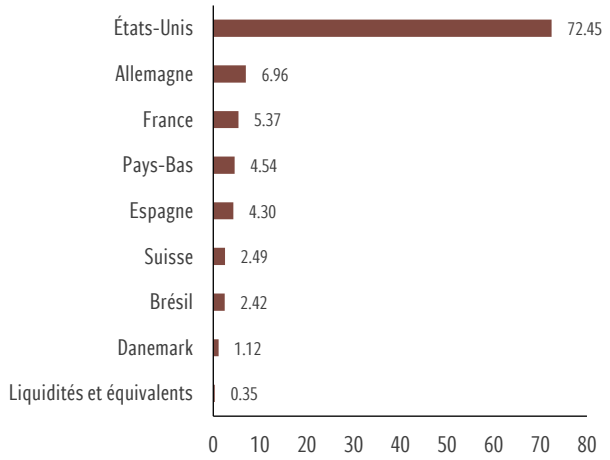


Source: Pictet Asset Management 30.05.2025

## GLOSSAIRE FINANCIER

**Alpha**
L'alpha indique le pourcentage de performance d'un fonds supérieur ou inférieur à la performance expliquée par son exposition au marché dans son ensemble.
**Beta**
Le beta indique l'ampleur moyenne des fluctuations du rendement d'un fonds par rapport au marché dans son ensemble. Un fonds affichant un beta supérieur à 1 fluctue en moyenne plus que le marché, tandis qu'un beta inférieur à 1 indique des fluctuations inférieures à la moyenne du marché.
**Corrélation**
La corrélation décrit les fluctuations du rendement d'un fonds par rapport à l'indice de référence. Les investissement hautement corrélés tendent à grimper ou à chuter en même temps, contrairement aux investissements faiblement corrélés.
**Date de création**
La date de création est la date prise en compte pour le début du calcul des performances. Elle correspond à la date de lancement.
**Frais courants**
Le pourcentage des frais courants est basé sur les dépenses des 12 derniers mois. Ce pourcentage peut varier d'une année à l'autre. Il comprend les frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation. Il ne comprend pas les commissions de performance et les coûts de transactions de portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/ de sortie payés par le Compartiment lors de rachat ou de la vente de part/actions d'un autre organisme de placement collectif. Pour les fonds créés il y a moins de 12 mois, les frais futurs sont estimés.
**Frais de conversion**
Frais versés pour le transfert d'actions d'une catégorie de parts/d'actions vers une autre catégorie de parts/d'actions.
**Heure limite de transaction**
Heure limite de transmission des ordres à l'agent de transfert au Luxembourg, comme indiqué aux annexes concernées du prospectus. Il est possible que vous deviez soumettre vos ordres à votre conseiller financier ou distributeur de fonds pour une heure limite plus avancée.
**Ratio de Sharpe**
Le ratio de Sharpe indique la performance du fonds ajustée en fonction du risque. Il est calculé en divisant le rendement excédentaire (rendement du portefeuille moins rendement sans risque) par la volatilité.
**Ratio d'information**
Le ratio d'information permet de mesurer la valeur ajoutée par le gestionnaire de portefeuille par rapport à un indice de référence. Il s'agit d'une mesure du rendement ajusté au risque d'un portefeuille, calculé en divisant le rendement actif (rendement du portefeuille moins rendement de l'indice de référence) par l'erreur de suivi.
**SRI**
L'indicateur synthétique de risque (Summary Risk Indicator, SRI), défini par la réglementation PRIIPs, est conçu pour montrer le risque relatif d'un produit, en utilisant une combinaison de mesures du risque de marché et de crédit.
**VNI**
Acronyme de «Valeur nette d'inventaire» également appelé Valeur Liquidative (VL).
**Écart-type et volatilité annualisée**
La volatilité annualisée est un indicateur de risque indiquant l'ampleur des fluctuations de prix d'un titre ou des parts d'un fonds par rapport à son prix moyen et sur une période donnée. Plus la volatilité est élevée, plus les fluctuations sont grandes.

## MESURES ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET DE GOUVERNANCE (ESG).

### Gouvernance d'entreprise (en poids, en %)

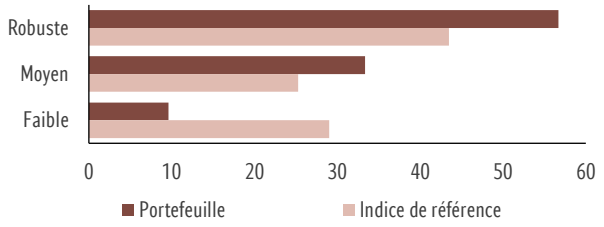


Eligible : portefeuille 100% / indice de référence 100%
Couvert : portefeuille 100% / indice de référence 98%

L'éligibilité correspond à tous les instruments à l'exclusion des liquidités et des émetteurs d'obligations souveraines et quasi souveraines. Les pondérations des portefeuilles et des indices sont rebasées sur la partie éligible. Une couverture minimale de 50% est requise pour calculer les indicateurs ESG. Couvert correspond aux titres ou aux produits dérivés à ligne unique pour lesquels des données sont disponibles. Les calculs excluent les positions courtes.
Source : Pictet Asset Management Pictet Asset Management, ISS,
Veuillez vous référer aux informations complémentaires dans le Glossaire ESG.

### Votes par procuration

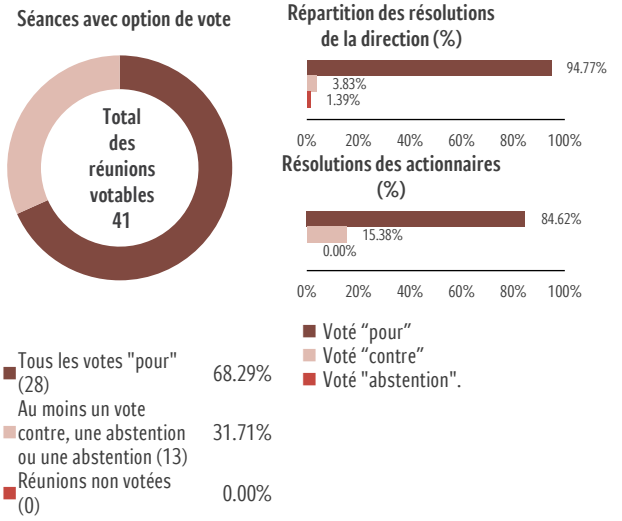


| | |
|---|---|
| Tous les votes "pour" (28) | 68.29% |
| Au moins un vote contre, une abstention ou une abstention (13) | 31.71% |
| Réunions non votées (0) | 0.00% |

Source: Pictet Asset Management, ISS, données glissantes sur un an.

### Événements controversés (en poids, en %)

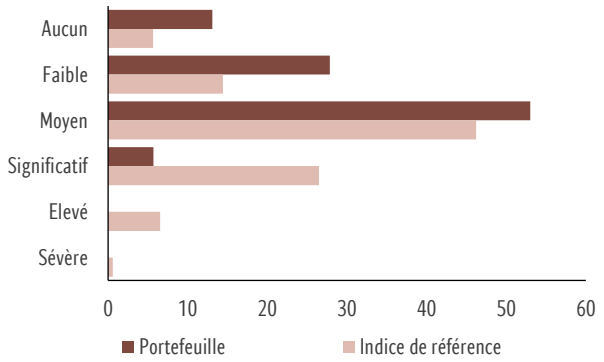


Eligible : portefeuille 100% / indice de référence 100%
Couvert : portefeuille 100% / indice de référence 100%

Eligible correspond à tous les instruments hors émetteurs d'obligations du marché au comptant, souveraines et quasi-souveraines. Les pondérations des portefeuilles et des indices sont rebasées sur la partie éligible. Une couverture minimale de 50% est nécessaire pour calculer les indicateurs ESG. Couvert correspond aux titres ou dérivés à ligne unique pour lesquels des données sont disponibles. Les calculs excluent les positions à découvert.
Une partie de la présente publication peut contenir des informations appartenant à Sustainalytics, qui ne peuvent pas être reproduites, utilisées, divulguées, modifiées ou publiées de quelque manière que ce soit sans l'accord écrit de Sustainalytics. Aucun élément de la présente publication ne peut être interprété comme une déclaration ou garantie, expresse ou implicite, concernant l'opportunité d'investir dans des univers et/ou portefeuilles investissables. Les informations sont fournies « telles quelles » et, par conséquent, Sustainalytics décline toute responsabilité quant à d'éventuelles erreurs ou omissions. Sustainalytics ne sera pas tenue responsable de dommages découlant de l'utilisation de la présente publication ou des informations qu'elle contient de quelque manière que ce soit. Veuillez consulter les informations complémentaires dans le glossaire ESG.
Source: Pictet Asset Management, Sustainalytics, au 30.05.2025

### Activités controversées (moyenne pondérée des revenus de la société)

| | PORTEFEUILLE | INDICE DE RÉFÉRENCE |
|---|---|---|
| Combustibles fossiles | 1.47 | 2.76 |
| Armes | 0.37 | 1.17 |
| Autre activités controversées | 0.00 | 1.44 |

Eligible : portefeuille 100% / indice de référence 100%
Couvert : portefeuille 100% / indice de référence 100%

Eligible correspond à tous les instruments hors émetteurs d'obligations du marché au comptant, souveraines et quasi-souveraines. Les pondérations des portefeuilles et des indices sont rebasées sur la partie éligible. Une couverture minimale de 50% est nécessaire pour calculer les indicateurs ESG. Couvert correspond aux titres ou dérivés à ligne unique pour lesquels des données sont disponibles. Les calculs excluent les positions à découvert.
Source: Pictet Asset Management, Sustainalytics, au 30.05.2025

## Ce compartiment

| |
|---|
| Conforme à larticle 9 du SFDR (1) |
| Tient compte des risques en matière de durabilité (2) |
| Contribue à un objectif environnemental ou social, cherche à atténuer les « principaux impacts négatifs » et applique le principe « Ne pas causer de dommages significatifs  » |
| Applique des critères d'exclusion relatifs aux armes, aux combustibles fossiles, aux produits addictifs, à l'agriculture intensive et aux entreprises violant les normes internationales (3) |
| Respecte les pratiques de bonne gouvernance des entreprises |
| Mène des dialogues collaboratifs (engagement) et, le cas échéant, exerce des droits de vote |

(1) Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur les informations relatives à la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).
(2) Les risques de durabilité comprennent la transition climatique, les risques physiques et autres risques environnementaux, les risques sociaux et les risques de gouvernance.
(3) Pictet Asset Management conserve toute latitude pour mettre en œuvre les critères d'exclusion et se réserve le droit de s'écarter, au cas par cas, des informations fournies par des tiers. Pour les stratégies passives, les exclusions sont mises en œuvre dans la mesure du possible, et pour celles qui suivent un indice ESG, les exclusions sont définies par le fournisseur de l'indice.

La décision d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds promu, tels qu'ils sont décrits dans son prospectus.
Pour plus d'informations sur la classification ESG, les risques de durabilité et les exclusions, veuillez vous référer à la Politique d'investissement responsable de Pictet Asset Management.

## Glossaire ESG

**Activités controversées**
Les combustibles fossiles comprennent l'extraction du charbon thermique et la production d'électricité, la production de pétrole et de gaz, l'extraction des sables bitumineux, l'extraction de l'énergie de schiste et l'exploration pétrolière et gazière offshore dans l'Arctique. Les armes comprennent les armes sous contrat militaire et les produits et/ou services d'armes sous contrat militaire), et les armes légères (clients civils (armes d'assaut ou non, forces de l'ordre militaires, composants clés). Les autres activités controversées comprennent la production de boissons alcoolisées, la production de tabac, la production de divertissements pour adultes, les opérations de jeux d'argent, l'équipement spécialisé dans les jeux d'argent, le développement ou la culture d'OGM, la production ou la vente au détail de pesticides, la production et la distribution d'huile de palme. Les expositions sont basées sur des données de tiers et peuvent ne pas refléter notre vision interne.

**Classification SFDR**
Article 9: investissements qui ciblent des activités économiques durables sur le plan environnemental et/ou social, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance. Article 8: investissements qui promeuvent les caractéristiques environnementales et/ou sociales et peuvent en partie viser des investissements durables, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance. Article 6: investissements qui intègrent les facteurs ESG dans leur processus décisionnel afin d'améliorer leur profil risque-rendement. Les portefeuilles peuvent investir dans des titres présentant des risques élevés en matière de durabilité.

**Gouvernance d'entreprise (en poids, en %)**
L'analyse de la gouvernance d'entreprise repose sur quatre piliers: la structure du conseil d'administration, la rémunération des dirigeants, les droits des actionnaires et les pratiques d'audit. Les critères d'évaluation reflètent les meilleures pratiques régionales. Les scores déciles indiquent le rang relatif par pays ou région et sont regroupés en trois catégories: Solide (scores décile 1 à 3), Moyen (scores décile 4 à 7) et Faible (scores décile 8 à 10). Les catégories sont basées sur des données de tiers et peuvent ne pas refléter notre point de vue.

**Événements controversés**
Les événements controversés comprennent les incidents de pollution, les accidents d'employés, les violations des droits humains, les questions liées aux produits et les manquements à la déontologie. Les événements sont notés en fonction de leur gravité et de leur caractère récurrent, du secteur et de la réaction de la société et sont évalués de nul à grave. Nul: Aucune implication dans aucune controverse pertinente; Faible : La controverse a une faible incidence environnementale et sociale, présentant des risques négligeables pour la société; Modéré: La controverse a une incidence environnementale et sociale modérée, présentant des risques minimes pour la société; Significatif: La controverse a une incidence environnementale et sociale significative, présentant des risques modérés pour la société; Élevé: La controverse a une incidence environnementale et sociale élevée, présentant des risques significatifs pour la société. Grave: La controverse a une grave incidence environnementale et sociale, présentant des risques majeurs pour la société. Les événements controversés sont basés sur des données de tiers et peuvent ne pas refléter notre point de vue.

## Société de Gestion

Pictet Asset Management (Europe) S.A.

6B, rue du Fort Niedergruenewald, L-2226
Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg

pictet.com/assetmanagement

La société de gestion est régulée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF)

**Informations importantes**

Aux fins du présent document à caractère commercial, le Fonds désigne le compartiment du fonds auquel il est fait référence en haut de la page 1, et l'action désigne soit la part soit l'action selon la forme juridique du fonds. Le fonds promu porte sur l'acquisition de parts ou d'actions d'un fonds, et non d'un actif sous-jacent donné tel que l'immeuble ou les actions d'une entreprise, ceux-ci n'étant que les actifs sous-jacents détenus par le fonds. Ce document à caractère commercial est édité par la Société de Gestion du Fonds. Il n'est pas destiné à être distribué à, ou utilisé par des personnes physiques ou des entités citoyennes ou résidentes d'un lieu, d'un Etat, d'un pays ou d'une juridiction (ou y domiciliées) dans lesquels sa distribution, publication, mise à disposition ou utilisation seraient contraires aux lois ou règlements en vigueur. Les informations et données contenues dans le présent document ne constituent ni une offre ni une sollicitation à acheter, à vendre ou à souscrire (à) des titres ou d'autres instruments ou services financiers. Elles ne peuvent servir de base à une souscription et ne font pas partie d'un contrat. L'investisseur est invité à lire la version la plus récente du prospectus du fonds, les Informations précontractuelles le cas échéant, le Document d'informations clés (DIC), et les rapports annuel et semestriel avant d'investir. Ces documents sont disponibles sans frais en anglais sur www.assetmanagement.pictet ou en version papier à l'adresse de la société de gestion, ou dans les locaux de l'agent local du Fonds, du distributeur ou de l'agent centralisateur, le cas échéant. Le DIC est également disponible dans la langue locale de chaque pays dans lequel le compartiment est enregistré. Il est possible que le prospectus, le modèle précontractuel et les rapports annuel et semestriel soient disponibles dans d'autres langues; veuillez consulter le site web pour connaître les autres langues disponibles. Seule la dernière version en date de ces documents doit être considérée comme la base pour prendre les décisions d'investissement. La synthèse des droits des investisseurs (en anglais et dans les différentes langues de notre site web) est disponible ici (https://am.pictet.com/ch/en/legal-documents-and-notes/summary-of-investor-rights) et sur www.assetmanagement.pictet au chapitre Ressources, en bas de la page. La liste des pays dans lesquels le Fonds est enregistré est disponible à tout moment auprès de la société de gestion, qui peut décider de mettre fin aux accords conclus en vue de la commercialisation du Fonds ou des compartiments du Fonds dans n'importe quel pays. En Suisse, l'agent représentant est Pictet Asset Management S.A. et l'agent payeur est Banque Pictet & Cie S.A. La société de gestion n'a pris aucune mesure pour s'assurer que les titres auxquels il est fait référence dans le présent document conviennent à un investisseur en particulier, et ce document ne saurait remplacer un jugement indépendant. Le traitement fiscal dépend de la situation personnelle de chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Avant de prendre une décision d'investissement, il est recommandé à tout investisseur de vérifier si cet investissement lui convient compte tenu de ses connaissances et de son expérience dans le domaine de la finance, de ses objectifs d'investissement et de sa situation financière, ou d'obtenir le conseil spécifique d'un professionnel du secteur. Les dix principales positions ne représentent pas le portefeuille dans son ensemble. Il n'existe aucune garantie que ces titres seront détenus à l'avenir et vous ne devez pas partir du principe que l'investissement dans les titres énumérés a été, ou sera rentable. Les références à un classement, une notation ou une récompense ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Pour les classes d'actions couvertes, seule la devise de consolidation du compartiment est couverte dans la devise de libellé de la classe d'actions. Lorsque le portefeuille se compose d'actifs libellés dans d'autres monnaies, le risque lié aux variations des taux de change peut subsister. Des VNI relatives à des dates auxquelles des actions ne sont pas émises ou rachetées (VNI non traitables) dans votre pays peuvent être publiées ici. Elles ne peuvent servir qu'à des fins de calculs et mesures statistiques de performance ou de calculs de commissions et ne peuvent en aucun cas servir de base à des ordres de souscription ou de rachat. Les performances sont indiquées sur la base de la VNI par action de la classe d'actions (dans la devise de la classe d'actions), avec dividendes réinvestis (pour les classes d'actions de distribution), frais courants actuels inclus, mais hors commissions de souscription/rachat et taxes à charge de l'investisseur. L'inflation n'a pas été prise en compte. A titre d'exemple de calcul de la commission de souscription, si un investisseur investit EUR 1000dans un fonds assorti d'une commission de souscription de 5%, il devra verser à son intermédiaire financier EUR 47,62 sur son investissement. Par conséquent, le montant souscrit dans des actions du fonds sera en réalité de (EUR 1000 / 105) * 100= EUR 952,38EUR. La méthode de calcul utilisée est la suivante : montant souscrit = (montant de l'ordre de transaction / (100 + taux de la commission d'abonnement)) * 100. De surcroît, d'éventuels frais de tenue de compte (appliqués par la banque dépositaire) sont susceptibles d'éroder les performances. Les indices ne comprennent pas les commissions ou charges d'exploitation et ne peuvent faire l'objet d'aucun investissement. La décision d'investir dans le fonds promu doit tenir compte l'ensemble des caractéristiques ou objectifs du fonds promu décrits dans son prospectus, ou dans les informations à communiquer aux investisseurs. Pictet Asset Management garde tout pouvoir discrétionnaire sur l'application des critères d'exclusion et se réserve le droit de s'écarter des informations fournies par des tiers au cas par cas. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la Politique d'investissement responsable de Pictet Asset Management. Pour les stratégies passives, les exclusions sont mises en œuvre dans la mesure où la structure du portefeuille, les écarts de pondération, la volatilité et la performance ne sont pas affectés de manière significative.

Pour Singapour: l'investissement visé par ce document n'est pas autorisé ou reconnu par l'Autorité monétaire de Singapour et ne peut être proposé au public de détail. Ce document n'est pas un prospectus au sens de la loi sur les valeurs mobilières et les contrats à terme (SFA). En conséquence, la responsabilité statutaire prévue par cette loi en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'appliquerait pas. Nous vous conseillons d'examiner attentivement si l'investissement vous convient. La vente d'actions du Fonds peut faire l'objet de restrictions dans certaines juridictions. En particulier, les actions ne peuvent être offertes ou vendues, directement ou indirectement, aux États-Unis ou à des ressortissants américains (U.S. Persons), comme décrit plus avant dans le prospectus du Fonds. De plus amples détails peuvent être obtenus auprès du distributeur du Fonds. Aucune partie de ce document ne peut être copiée ou redistribuée sans l'accord écrit préalable de Pictet Asset Management.

Les informations MSCI peuvent être utilisées exclusivement pour votre usage interne. Elles ne peuvent pas être reproduites ni rediffusées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent pas devenir la base ni un composant de tout instrument, produit ou service financier. Aucune des informations MSCI n'est destinée à constituer un conseil d'investissement ou une recommandation de faire (ou de ne pas faire) tout type d'investissement, et ces informations ne peuvent être utilisées dans ce but. Les données historiques et les analyses ne doivent pas être interprétées comme une indication ou une garantie de toute analyse ou prévision de performances futures. Les informations MSCI sont fournies en l'état et l'utilisateur de ces informations assume tous les risques liés à toute utilisation de ces informations. MSCI, chacune de ses entités affiliées et toutes les autres personnes liées ou ayant participé à la compilation, le calcul ou la création d'informations MSCI (collectivement les Parties MSCI) rejettent explicitement toute garantie (y compris, mais sans s'y limiter, toute garantie d'originalité, d'exactitude, d'exhaustivité, d'actualité, de respect des droits, d'adéquation commerciale et d'adéquation à une fin particulière) relative à ces informations. Sans limiter ce qui précède, aucune Partie MSCI n'assumera en aucun cas une responsabilité quelconque pour tout préjudice direct, indirect, spécial, incident, punitif ou conséquent (y compris, mais sans s'y limiter, les profits rapides) ni pour aucun autre préjudice. (www.msci.com).

Copyright 2025 Pictet